

L'ENVIRONNEMENT

L'EXPLOITATION D'UNE MINE DE CUIVRE-ZINC DANS L'ÎLE DE
LITTLE CORNWALLIS

M. Peter Ittinuar (Nunatsiq): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au ministre des Postes et au ministre de l'Environnement, porte sur le fait que le gouvernement fédéral a annoncé récemment qu'il autorisait la société Cominco à exploiter une mine de cuivre-zinc sur l'île de Little Cornwallis dans le Haut-Arctique.

En mai 1976, la société Cominco a retiré sa soumission pour exploiter cette mine à cause des conditions sociales et écologiques imposées par le gouvernement. Depuis lors, il n'y a eu aucune nouvelle étude environnementale et aucune nouvelle consultation avec les autochtones. Par conséquent, le gouvernement a-t-il réduit ses exigences en ce qui concerne l'exploitation de cette mine ou la société Cominco a-t-elle accepté toutes les conditions qu'elle trouvait auparavant tellement rigoureuses et oppressives?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Postes et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je suis désolé, mais je ne suis pas parfaitement au courant de l'affaire soulevée par le député. Je vais immédiatement me renseigner et faire rapport au député et à la Chambre.

* * *

L'UNITÉ NATIONALE

LA PARTICIPATION DU PREMIER MINISTRE AU RÉFÉRENDUM
QUÉBÉCOIS

M. Rod Blaker (Lachine): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, qui, si j'ai bien compris, a donné une conférence de presse ce matin. Sauf erreur, voici ce que le premier a dit ministre à cette occasion, en parlant de la minorité anglophone du Québec, et je cite:

Je crois que les anglophones du Québec sont très inquiets actuellement. J'espère qu'ils aborderont les choses plus calmement. Mon attitude porte facilement à la caricature. Je risquerais beaucoup politiquement si je levais le point en l'air et si je me montrais plus rigide. J'espère que ce n'est pas là ce que souhaitent les libéraux quand ils me pressent de durcir mon attitude. Je m'efforce de prouver qu'il n'est pas nécessaire que le gouvernement central soit toujours à couteaux tirés avec le Québec.

Il a poursuivi en disant . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a-t-il une question à poser?

M. Blaker: Ma première question est la suivante: le premier ministre vient-il enfin de nous donner la raison pour laquelle il ne veut pas se mêler de toute cette affaire de référendum au Québec? Est-ce parce qu'il a peur de prendre des risques politiques? Est-ce bien là l'attitude du chef de mon pays? Est-ce ainsi qu'il entend gouverner? Comment explique-t-il son attitude?

Des voix: Bravo!

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais devoir vérifier le compte rendu. Je crois que ce que j'ai dit ce matin et que je voulais dire en tout cas, c'est que je peux me permettre de courir le risque, ce que je suis d'ailleurs prêt à faire, de subir une baisse de popularité en dehors du Québec en refusant de me montrer agressif et de prononcer de vaines menaces à l'endroit du gouvernement québécois.

Je ne voudrais pas accaparer le temps de parole à la Chambre, Monsieur l'Orateur, mais c'est là une question importante. Si les députés des deux côtés de la Chambre ne sont pas d'accord sur la façon de préserver et de renforcer le fédéralisme, et c'est bien leur droit, il ne faut pas à mon avis qu'ils se laissent emporter et qu'ils se mettent à se lancer des accusations acerbes qui risquent de ternir l'image du fédéralisme au Québec et de l'affaiblir.

Les députés qui soutenaient l'ancien gouvernement et ceux qui appuyent le nouveau ne s'entendent pas c'est évident, sur la façon la plus efficace de promouvoir la cause du fédéralisme au Québec.

Je ne mets pas en doute les motifs qui inspirent les députés d'en face et j'espère qu'ils en feront de même à notre égard. J'espère que dorénavant la conduite des députés fédéraux en ce domaine sera telle qu'indubitablement la cause du fédéralisme au Québec et dans tout le reste du pays en sortira grandie.

Des voix: Bravo!

M. Blaker: Monsieur l'Orateur, je dois dire que je m'incline devant l'intention du premier ministre, mais il ne semble pas saisir précisément ce que je lui demande. Hier, Claude Ryan, le chef des partisans du fédéralisme au Québec disait que la position péquiste . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député comprend certes que nous ne pouvons pas entamer une discussion. Veut-il poser une question supplémentaire?

M. Blaker: Le premier ministre sait-il que le chef des libéraux au Québec a affirmé hier que la position péquiste au sujet de l'affrontement fédéral est fautive? Le premier ministre est-il conscient du fait que chaque fois qu'il invoque cet argument, il appuie la thèse péquiste?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, il serait opportun que personne dans cette enceinte ne laisse entendre que des députés cherchent à défendre la thèse péquiste?

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Deuxièmement, en réponse à la question, oui je suis au courant de la déclaration de M. Ryan et de fait je suis d'accord avec lui. C'est une des principales raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé à dessein, d'éviter toute intervention qui pourrait sembler être un affrontement avec le Québec tout en prenant des mesures qui peuvent être envisagées comme un renouvellement du régime fédéral avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement fédéral.

Des voix: Bravo!